



AVIS DE PRESENTATION DE THESE EN SOUTENANCE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME NATIONAL DE DOCTEUR

Madame Marine JULIEN

Présentera ses travaux intitulés :

« La confiance numérique dans le domaine bancaire »

Spécialité : Droit

Le 12 mai 2022 à 8h30

Lieu :

**La Rochelle Université
Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion
Amphithéâtre Thil
45 rue François de Vaux de Foletier
17024 La Rochelle cedex 1**

Composition du jury :

**Mme ARCELIN Linda
M. DOUVILLE Thibault
Mme EYNARD Jessica
M. LASSERRE-CAPDEVILLE Jérôme**

**Professeure, La Rochelle Université
Professeur, Université de Caen
Maîtresse de conférences, HDR, Université de Toulouse
Maître de conférences, HDR, Université de Strasbourg**

Résumé :

La digitalisation progressive qu'ont connue les banques ces dernières années a permis à ces dernières d'offrir des services plus rapides, plus pratiques, et souvent plus proche des attentes de leur clientèle. Cependant, ces nouvelles pratiques sont également associées par certains à un accroissement des risques pour leurs données et patrimoines.

Les banques sont ainsi contraintes de rechercher comment gagner, et garder, la confiance numérique de leur clientèle.

Face à cette problématique, plusieurs leviers sont envisageables, mais c'est principalement par la réglementation qu'elle est actuellement traitée, au travers, notamment, du RGPD, du règlement eIDAS et de la DSP 2.

Mais la réglementation est-elle vraiment un vecteur de confiance numérique efficace ?

Dans cette étude, il s'agit ainsi d'étudier le rôle de la confiance numérique et l'incidence de la réglementation sur celle-ci aux différentes étapes de la relation contractuelle.